

## Dans ce numéro

1. AG de la Fédération Nationale
2. AG du SNSAPL
3. Réunion Festivitas
4. Entretien des cours d'eau
5. Report des élections
6. Demi-finale Sensas
7. Nos pêches électriques
8. Les manifestations de nos AAPPMA

## Assemblée Générale de la FNPF

L'Assemblée Générale de la Fédération Nationale pour la Pêche en France s'est tenue à Paris le dimanche 27 septembre dernier.

Présidée par Claude ROUSTAN, Président FNPF. Notre FD90 était représentée par notre président, Serge Philémon en visioconférence comme 70 autres FD ; seules 27 personnes étaient en présentiel.

De nombreux sujets ont été abordés avec notamment l'intervention de **Mme Bérangère ABBA, secrétaire d'état à l'environnement** qui signale qu'en raison du développement de la COVID19, nous pourrions faire appel si besoin à ses services pour étudier la possibilité d'un report des élections. Elle revient également sur la date de report de la fermeture de la pêche en première

catégorie, et s'excuse de la non prise en compte par ses services actuellement débordés. Elle nous confirme l'implication des DDT pour apaiser les échanges liés au renouvellement des baux entre pêche de loisir et pêcheurs professionnels. Elle intervient également sur la nécessaire modification des statuts des AAPPMA et la dématérialisation des cartes de pêche.

**Mr Claude ROUSTAN** prend la parole et insiste sur les conditions particulières de cette AG et félicite les salariés FNPF pour leur implication pendant le confinement. Il présente une synthèse du mandat écoulé, et se dit fier d'avoir pu faire évoluer nos structures. Il souligne la volonté de la FNPF de faire appliquer les décisions prises et notamment celle concernant le brochet (félicite au passage le Jura qui souhaite rentrer dans le rang). Il revient sur la COVID19 et la procédure de déconfinement qui a été plutôt chaotique.

*Et termine en indiquant qu'on ne peut construire que dans le dialogue !*

**Mr Gérard GUILLAU, Trésorier FNPF**, présente les comptes 2019 qui montrent un bénéfice de 67k€ alors qu'il était envisagé un fort déficit. Cela provient d'un retard de versement de subventions d'état pour 2017/2018.

**Mr Paul DUCHEZ** présente le projet de "Charte des bonnes pratiques du pêcheur". Ce dossier est articulé sur 4 thèmes : sécurité et réglementation – respect du milieu – respect des espèces – respect des lieux

**Mr Paul DUCHEZ**, qui dirige également la commission "Promotion communication" revient sur les nombreuses actions de communications mises en place par la FNPF, en dehors du Tour de France :

- ⇒ Editions
- ⇒ Presse
- ⇒ Digital
- ⇒ Visuels annuels
- ⇒ Réseau
- ⇒ Grand public

La commission "Protection du milieu aquatique" est dirigée par **Mr Jean-Paul DORON, vice-président FNPF**. Il dresse le bilan du mandat avec 3 groupes de travail axés sur :

- ⇒ Gestion biodiversité
- ⇒ Migrateurs
- ⇒ Quantitatif / qualitatif de l'eau

*Exemples* : arasement des barrages, travaux sur l'hydroélectricité, anguilles, silures, directive européenne DCE2018, autorisation de la pêche des migrateurs aux cartes non annuelles, subventions / actions milieux.

L'outil SISAPL va permettre d'ici fin 2020 de banqueriser, protéger, analyser, partager et valoriser les données.

**Mr Maurice LEBRANCHU** gère quant à lui la commission "Développement du loisir pêche", composée de 6 groupes de travail pour mise à jour de :

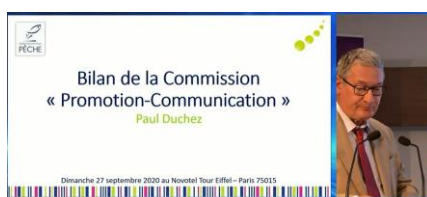
- ⇒ Charte sécurité
- ⇒ Formation des animateurs APN
- ⇒ Kit de visibilité et plateforme d'achats groupés

Pour info, l'application mobile « Génération pêche » permet d'avoir sa carte dématérialisée, cartographie des points d'intérêt halieutique et le carnet de prises.

400 parcours labellisés dont 6% de découverte, 45% famille et 49% passion. **Notre région Bourgogne / Franche-Comté compte à ce jour 12 parcours labellisés.**

La commission "Législation – réglementation" est présentée par **Mr Jean-Louis MOLINIE** ; celle-ci est basée sur 2 volets : décret relatif à la pêche en eau douce et les statuts associatifs.

Et pour terminer, la commission "Technique" gérée par **Mr Michel BALAY**. Ce sont 1150 dossiers qui sont présentés pour un total de subventions versées de 4.6M€.



## Assemblée Générale du SNSAPL

Organisée en liaison avec la FNPF, cette AG s'est tenue le dernier week-end de septembre ; elle était présidée par **Mr Jean-Marie BARAS**, Président SNSAPL (Syndicat National des Structures Associatives de pêche de Loisir). Notre FD90 était représentée par Serge Philémon en visio-conférence comme la plupart des autres FD. Il représentait également le président de la Fédération de Pêche de Haute-Saône qui lui avait donné pouvoir.

Le président a fait état d'une année très perturbée, dans un premier temps par le mouvement des gilets jaunes, suivi par la crise sanitaire qui a eu un impact en liaison avec des textes législatifs très compliqués. Le SNSAPL a soutenu autant que possible les FD en communiquant toutes les infos disponibles.

Les chantiers prioritaires concernent la modification des statuts, la formation et le droit du travail.

Le volet moral est très préoccupant sur la mission du syndicat. Il faut réfléchir à l'avenir et un appel aux bénévoles est lancé afin de s'impliquer dans la gestion du SNSAPL. Il est rappelé que cette instance est dirigée par 10 membres désignés par les associations régionales.

Après un bilan annuel d'un peu plus de 3h30, le président clôture cette AG 2019.

# Salon FESTIVITAS 2021



Après le succès remporté début 2020, les fédérations participantes ont décidé de renouveler l'aventure pour 2021, si les conditions sanitaires nous le permettent bien évidemment... Deux nouvelles fédérations se joindront peut-être à nous s'il y a accord de leurs conseils d'administrations respectifs ; il s'agit des fédérations de Haute-Saône et du Jura.

La première réunion de préparation s'est déroulée dans nos locaux à Fosse-magne le 15 septembre dernier ; la fédération du Bas-Rhin assistait à cette réunion en visioconférence.

D'autres informations vous seront dévoilées en temps utiles...



## Entretenir les cours d'eau

Comme annoncé dans notre dernier Pêche Infos, la DDT et la Fédération de Pêche du Territoire de Belfort ont organisé le jeudi 24 septembre 2020, une démonstration des bonnes pratiques d'entretien des cours d'eau, sur un tronçon de quelques centaines de mètres de la Saint-Nicolas, entre Frais et Fontaine.

Pas question de faire n'importe quoi dans une rivière, une réglementation existe, et la police de l'eau est là pour la faire appliquer.

Parmi les règles de base, notez que l'élagage des végétaux sur les berges est autorisé entre septembre et février (interdit de mars à août, à cause de la nidification des oiseaux) ; dans l'eau, vous pouvez procéder à l'évacuation des débris de végétaux. Le désherbage chimique ou la modification d'un cours d'eau sont totalement interdits sans autorisation administrative.

**En cas de doute, prenez contact avec la DDT ou la fédération de pêche.**

De nouvelles démonstrations seront organisées en accord avec les maires, les communautés de communes et les agriculteurs.



# Renouvellement des mandats associatifs



La FNPF nous a informé dernièrement, qu'au vu du contexte sanitaire actuel et des difficultés organisationnelles qui en découlent, les mandats de nos structures associatives étaient prolongés d'un an. Ces élections seront donc organisées lors du dernier trimestre 2021 pour les AAPPMA, et le premier trimestre 2022 pour les fédérations départementales.

**Cette situation ne doit pas vous empêcher de soutenir vos AAPPMA.  
Elles ont besoin de bénévoles comme vous !**

## Concours dans le canal du Rhône au Rhin



Les 10 et 11 octobre derniers se tenaient au canal du Rhône au Rhin les demi-finales de la Team Sensas du grand quart Nord-Est.

Organisées par la Section Pêche de Compétition Belfortaine (SPCB) créée en 1984 sous l'égide du président Mr Bernard THOMANN, celui-ci a réussi à réunir 47 compétiteurs malgré des conditions sanitaires drastiques et des conditions météo délicates (3°C le matin).

Tout a commencé par une manche d'entraînement le samedi dont le but était de familiariser les participants aux 4 secteurs de pêche s'étalant d'Etupes à Bretagne avant de s'attaquer le dimanche à l'épreuve qualificative. Les équipes constituées de 4 personnes se voyaient attribuer une place dans chaque zone.

Le but étant de se qualifier pour la grande finale qui aura lieu en 2021 à Saint-Quentin dans l'Aisne.

Parmi les compétiteurs se trouvaient 2 champions du monde junior qui ont pu montrer l'ampleur de leur talent.

Sur les 4 heures d'épreuve, les prises se sont avérées malgré tout nombreuses et c'est l'équipe Team Sensas du 28 (Chartres) qui a finalement remporté l'épreuve avec un score plus qu'honorable : 6810g – 4550g – 4140g et 2095g. Les bourriches se remplissaient principalement de gardons de 10 à 12cm. Bravo à tous les compétiteurs et aux organisateurs de cette belle manifestation.



## Nos Pêches Electriques



Le réseau de suivis piscicole du Territoire de Belfort est un réseau de stations équitablement réparties sur les trois principaux bassins versants du département : La Savoureuse, la Bourbeuse et l'Allaine.

La Fédération réalise sur ces stations des inventaires tenant vers l'exhaustivité via des pêches électriques de faible intensité provoquant une nage forcée chez les poissons alors capturés. Ces inventaires sont réalisés conjointement à d'autres suivis (physico-chimie, macro-invertébrés...) réalisés par le Département, l'Agence de l'eau, la DREAL et l'ONF afin de définir l'état de

conservation de nos cours d'eau selon la directive cadre sur l'eau (très bon état, bon état... très mauvaise.). Ces stations sont alors "pêchées" par nos équipes selon une fréquence propre à chacune d'elles (2, 4 ou 6 ans).

En 2020, ce réseau est accompagné d'inventaires sur les secteurs restaurés en 2014/2015 sur l'Allaine à Delle et la Vendeline à Réchésy. Nous réalisons l'ensemble de ces opérations sur Septembre/Octobre afin d'appréhender la survie des poissons à l'épisode de sécheresse, l'efficacité de leur reproduction, ne pas être influencé par les montaisons de début d'été et enfin d'estimer les effectifs après la fermeture de la première catégorie. 26 inventaires sont ainsi programmés cette année dont 5 restent à réaliser (La madeleine avant sa confluence avec la Saint-Nicolas, le Rhône dans la zone de captage de Sermamagny, la Savoureuse sous la station d'épuration de Giromagny, la Saint-Nicolas sous la station d'épuration de Montreux-Château et enfin l'aval de la Bourbeuse) sur les semaines 43 et 44.



## Journées Truites à l'Etang Lechir



Leur traditionnelle journée truites organisée au printemps n'ayant pu avoir lieu en raison du confinement, les membres de l'**AAPPMA La Douce Savoureuse** ont décidé de l'organiser le 4 octobre dernier, suivie de près par celle prévue initialement à l'automne, ce dimanche 18 octobre.

Ces manifestations se sont déroulées dans le respect des règles sanitaires, à savoir 2,5 mètres entre chaque poste de pêche, le port du masque obligatoire pour les déplacements...

Pour l'occasion, ce sont 200 kg de truites, dont 50 kg de plus d'1 kg qui ont été alevinées, ainsi que 50 kg de saumon de fontaine.



**L'équipe de la Fédération de Pêche du Territoire de Belfort vous remercie de votre attention.**

Nous contacter

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu  
Aquatique du Territoire de Belfort

3A Rue d'Alsace – 90150 FOUSSEMAGNE

☎ : 03 84 23 39 49

@ : [contact@fede-peche90.fr](mailto:contact@fede-peche90.fr)

Site internet : <http://territoiredebelfort.federationpeche.fr/>